



Montauban

infos

N° 14 octobre à décembre 2020

Journal d'informations municipales

Le mot du Maire



Quelle Année !

2020 est enfin terminée.

Vive 2021, même si l'on ne sait pas ce qu'elle nous réserve.

Une année qui est venue remettre en cause beaucoup de choses.

On peut citer pêle-mêle : nos certitudes, notre système de santé, nos libertés, notre économie etc...

Cette année a vu nos sorties sous contrôle, le port du masque, (finalement utile), obligatoire, la disparition de nos fêtes de village etc... cette liste n'étant, bien entendu, aucunement exhaustive. Le tout avec une bonne dose d'incohérence. Sortira-t-on indemne de tout ça ? Impossible de le dire aujourd'hui.

Et comme si cela ne suffisait pas, le terrorisme est venu s'y ajouter avec le crime odieux de Samuel PATY au mois d'octobre, portant au niveau maximum le plan VIGIPIRATE.

Dans les moments difficiles, il faut parfois se raccrocher à des choses simples pouvant paraître dérisoires.

Une chose me tenait à cœur depuis longtemps, donner un nom à notre école communale. L'actualité de ces dernières années m'a convaincu qu'il fallait que ce soit celui d'une femme. C'est donc le seul critère qui était donné pour ce choix. Vous trouverez dans ce numéro ce qui a conduit à choisir Simone VEIL, puisque c'est elle qui a été élue. J'en suis, à titre personnel, très heureux. Qui mieux qu'elle pouvait incarner la résilience qui va nous être nécessaire pour sortir de cette période difficile. Déportée à Auchwitz à 17 ans où elle a perdu sa mère, elle a su se reconstruire ; et de quelle manière ! Ministre à plusieurs reprises, les femmes lui doivent la loi sur l'Interruption Volontaire de Grossesse. Elle fût aussi la première femme Présidente du parlement Européen.

Malgré les difficultés du moment et une prise de fonction tardive, votre équipe municipale œuvre et, vous pourrez le lire dans les pages suivantes, a déjà réalisé de nombreuses choses et les projets ne manquent pas.

Je souhaite, en mon nom personnel mais aussi au nom du conseil municipal, à chacune et chacun d'entre vous une Année 2021 la meilleure possible, que vos projets se réalisent, et, que par-dessus tout, vous soyez en bonne santé, condition obligatoire qui conditionne tout.

Très cordialement
Claude CAU

Vie de la Commune

Colis de Noël

Comme tous les ans, la municipalité a offert le traditionnel « colis de Noël » à nos aînés.

La pandémie du COVID-19 ne nous a pas permis d'organiser l'habituel goûter et nous en sommes déçus car c'est un moment que nous savons apprécié de toutes et tous.

Le colis est offert à toutes les personnes de 70ans et plus, dont la résidence principale est sur la commune depuis au moins 6 mois. Ce sont cette année 75 personnes qui en ont bénéficié.

Le seul moyen pour savoir qui entre dans le critère d'âge est la vérification sur les listes électorales. Le problème est que les nouveaux résidents, ou ceux qui votent sur une autre commune bien que résidents permanents à Montauban, n'apparaissent pas. C'est la raison pour laquelle, des oublis ont pu être faits. A notre connaissance un seul.

Pour remédier à cela, pour 2021, nous attirerons l'attention des futurs ayants droits, dans le bulletin municipal du 3^{ème} trimestre qui paraîtra aux alentours de la mi-octobre.



Révision des listes électorales

Une révision des listes électorales a eu lieu. Celle-ci est devenue nécessaire car de nombreuses personnes ne répondaient plus aux critères d'inscription.

Les personnes dont la radiation était envisagée ont été informées par courrier et disposaient d'un délai pour aviser la Mairie lorsque leur situation permettait le maintien. Cela a été le cas de 2 personnes.

Pour information cette révision s'est faite sur les seuls critères objectifs et légaux. Pour preuve, 3 personnes, enfants de membres du conseil municipal ont été rayées.

Il est bien évident que les personnes rayées, peuvent se réinscrire si leur situation au regard de la réglementation en la matière venait à changer.



Vie de la Commune

Un nouveau véhicule

Le camion benne a été remplacé juste avant Noël. L'ancien était en bout de course et n'aurait passé le cap du contrôle technique qu'au prix de réparations qui n'en valaient pas la peine.

Le choix du nouveau véhicule s'est porté sur un Nissan NT400. Ce dernier est plus compact que le précédent et bénéficie d'un coffre à outillage entre la cabine et la benne.

L'investissement est de 29000€ TTC, somme de laquelle il faut déduire les 6000€ de l'ancien camion. Le coût final est donc de 23000€.

A cet investissement d'importance s'ajoute l'achat d'une nouvelle tondeuse et d'un nouveau souffleur.



Déneigement



Nous sommes au début de l'hiver et nous n'avons subi, pour l'instant, qu'un très faible épisode neigeux.

Nous vous demandons d'être encore plus respectueux qu'à l'habitude des règles de stationnement, pour faciliter le travail de nos agents.

Le passage du chasse-neige demande de l'espace, l'engin est relativement long et ne se manœuvre pas aisément. Il faut aussi prendre en compte que celui-ci évolue sur des rues en pente et glissantes, les marges de manœuvre sont donc faibles.

Dotation en masques



La société Gers Distribution basée à NOGARO (32) a fait don à la commune de 5000 masques de type FFP2.

M. Jean-Jacques FARBOS PDG de Gers Distribution est une connaissance de M. le Maire, c'est pour cette raison que la commune a bénéficié de cette dotation.

2000 de ces masques seront à la disposition des habitants de la commune (Résidents permanents). Ils pourront être retirés en Mairie aux heures d'ouverture habituelles.

Le conditionnement des masques étant de 10 par paquet, les modalités suivantes seront appliquées:

Couple ou personne seule: 1 Paquet

Famille jusqu'à 4 personnes: 2 Paquets

Famille au-delà de 4 personnes: 3 Paquets

Ecoles et cantine

Un nom pour notre Ecole



Parmi les nombreux noms proposés, par les enseignants, parents d'élèves ou habitants de la commune, avec pour seule consigne que ce soit celui d'une femme, les plus fréquemment cités ont été ceux des sœurs LAFFORGUE, Britt et Ingrid et de Simone VEIL.

L'idée de départ était double à savoir que le nom soit celui d'une femme et que celle-ci puisse être un support pédagogique jusqu'à la fin de l'année scolaire et donc être étudié en classe par les enfants du primaire.

Pour départager les deux possibilités un vote a donc été proposé en conseil municipal du 21 décembre 2020 et c'est par 6 voix contre 3 que le nom de Simone VEIL a été retenu.

Notre école s'appellera prochainement « **École Simone VEIL** ».

Personnage ô combien emblématique en cette période où la place des femmes est de plus en plus malmenée, où l'IVG que l'on croyait à jamais acquise est aussi contestée et où l'Europe, dont elle a été la première femme présidente de son parlement, vient de perdre un de ses membres. Si l'on ajoute à cela qu'elle a été déportée à Auschwitz à l'âge de 17 ans, on peut se permettre de dire « qu'elle coche toutes les cases ».

Un baptême officiel sera organisé en fin d'année scolaire, si les conditions sanitaires le permettent d'ici là, ce que nous espérons tous.

Une nouvelle enseignante

Suite au départ de Mme Estelle GRALL et après une période de remplacement, Mme Audrey QUIJO a été affectée. Elle enseignera au primaire les lundi et mardi et un mercredi sur deux en remplacement de M. PINSOLE. Les jeudi et vendredi elle assurera le remplacement de Mme Laura CONTE à la maternelle. Ces deux enseignants étant à mi-temps.

Un lave-vaisselle Pro pour la cantine

Un lave-vaisselle professionnel a été acheté pour équiper la cantine scolaire.

Jusqu'à là, nous utilisons des lave-vaisselles de type familial. Outre la durée de lavage qui était particulièrement longue et nécessitait qu'une personne le vide dans l'après-midi, leur usage intensif générerait de fréquents remplacements.

Le nouvel appareil acquis auprès de la Sté Multifroid pour un montant de 2950,08€ permet, lui des cycles de lavage de 3 minutes. Il facilite grandement le travail des agents, mais va surtout s'inscrire dans la durée.



Travaux Réalisés

Réfection du Toit de l'école primaire

Les toits de l'école primaire de la rue du Moulin et de son préau ont été refaits. C'est l'entreprise REY-SABATHE qui a effectué les travaux.

Le coût total a été de 40 672,50€. Nous avons obtenu une aide de l'état au titre de la DETR pour un montant de 11092,50€ et du Conseil Départemental pour un montant de 11092,50€. Les restes à charge pour la commune est donc de 18 487,50€.



Curage du ruisseau Sainte Christine

Au printemps la commune fera curer le ruisseau Sainte Christine entre l'église et le golf. Ces travaux qui entrent dans le domaine de la GEMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatique et Prévention des Inondations) étaient du domaine de la Communauté des Communes. Transférée depuis septembre 2019 au SMGA (Syndicat mixte Garonne Amont), un vide juridique existe, en tous cas une lecture différente des textes que n'ont toujours pas tranché les services de l'état. Compte tenu de l'urgence, la commune va assurer le financement de ces travaux, évalués entre 40000 et 49000 €, et va demander des aides exceptionnelles "

Travaux à venir

Réfection du toit du Lavoir

Le toit du lavoir est en très mauvais état et a du subir des réparations rapides et provisoires suite à la tempête « Barbara ». Des devis ont été établis et choix de l'entreprise n'a pas encore été arrêté. La commission travaux arrêtera son choix prochainement pour que les travaux puissent se faire au cours du premier semestre si possible.

Il est à noter que ceux-ci pourraient être pris en compte par la Communauté de communes dans le cadre de l'entretien du petit patrimoine.

Travaux de voirie

Dans le cadre du pool routier géré par le CCPHG, la commune a inscrit les travaux suivants:

Réfection des revêtements en bicouches pour les rues du Lavoir, de Langlade et du Bié.

Pose de bordures de type CC, rue Cargue (entre la Mairie et la Place de la Fontaine). Ces bordures remplaceront les caniveaux actuels et permettront le roulage des véhicules.

Boîte à livres et dons

Boîte à livres et à dons

Une boîte à livres et à dons a été réalisée par nos agents. Sa couverture en ardoises a été effectuée, gracieusement, par Sébastien REY.

Enfin, nous avons pu mettre le tout en place grâce à l'engin de l'entreprise LACORTE et là aussi gracieusement. Un grand merci à tous les deux, ainsi qu'à Laurent GAYS et Jean-Pierre BALDET.

Initialement prévue pour être installée devant l'école primaire des contraintes techniques nous ont imposé un autre choix. C'est donc contre l'église que celle-ci a trouvé place.

Côté boîte à livres, l'idée est de:

- ◆ Déposer des livres en bon état
- ◆ D'emprunter un livre, le lire et le ramener et d'en prendre soin
- ◆ De ne pas déposer de revues ou magazines

Côté boîte à dons, l'idée est de:

- ◆ Déposer des objets en bon état et dont on a plus besoin (articles de maison, jeux, jouets, petit électroménager, CD, DVD etc...)
- ◆ Récupérer un objet qui nous intéresse pour lui donner une seconde vie
- ◆ Ne prendre que ce dont on a besoin
- ◆ Ne déposer que des objets propres et en état de fonctionnement
- ◆ Ne pas déposer de vêtements, il y a le conteneur « Le Relais » pour ça ou la Croix Rouge.



A la vitesse où cette boîte se garnie, nul doute quand à sa nécessité.

Un nouveau moyen d'information



Depuis la mi-novembre la commune est abonnée au système d'informations PanneauPocket.

Il s'agit d'une application conçue pour smartphones ou tablettes numériques. Elle peut également être consultée sur un ordinateur.

Cette application est entièrement gratuite, ne nécessite l'ouverture d'aucun compte et ne recueille donc aucune donnée personnelle.

Une fois installée et paramétrée vous recevez une alerte sur votre téléphone, chaque fois qu'un message est diffusé par la Mairie. Ce peut être de simples messages d'informations, ou des messages d'alertes, météo par exemple. Il est à noter que ce moyen d'information entre dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Communal de Sauvegarde.

Si vous avez des difficultés pour télécharger l'application vous pouvez contacter le secrétariat.

Fleurissement du village

Fleurissement du village et concours des villages fleuris

Fin 2020 nous avons envoyé notre candidature de dernière minute au Conseil Départemental 31 pour le concours des villages fleuris en guise de 1^{ère} approche puisque le jury ne s'est pas déplacé physiquement cette année pour cause de Covid.

Pour l'année 2021 nous aimerions préparer au mieux cette participation en repensant le fleurissement du village et en incitant les habitants à être partie prenante dans ce concours. Nous remercions d'ores et déjà les personnes qui s'attacheront à soigner le fleurissement de leur maison afin de pouvoir embellir le village. Tout au long du printemps et de l'été nous ferons des photographies des endroits les mieux fleuris et accueillerons si tel est le cas le jury de ce concours.

Parallèlement nous aimerions organiser un petit concours au niveau du village pour les maisons fleuries. Les meilleurs fleurissements et décorations florales seront récompensés lors de la galette des rois début 2022.



Environnement et économie d'énergie



Par souci d'économies d'énergie d'une part, mais aussi pour la préservation de l'environnement et la lutte contre la pollution lumineuse, une étude a été demandée au SDEHG pour réduire l'éclairage public.

Deux solutions ont été étudiées:

soit la coupure complète de l'éclairage entre 00h et 6h par exemple ce qui pourrait amener une économie de 3670€/an.

Soit le remplacement de toutes les lanternes (sauf les onze dernièrement installées) pour passer en LED. Ce sont donc 162 appareils qui seraient remplacés. Cette solution induit une moindre consommation due au LED, mais elle est aussi d'une gestion plus facile en offrant la possibilité de réduire la puissance d'éclairage de 50% entre 00h et 6h par exemple. L'estimation du coût de remplacement est évaluée à 195 000€ subventionnés à 80%. Nous aurions une annuité d'emprunt de 4900€/an, pour une économie estimée à environ 6000€.

Les deux offres seront étudiées à la prochaine commission travaux.

7 Mois de mandat

Environ 7 mois que l'équipe municipale est au travail.

Malgré le contexte sanitaire peu propice à l'avancement de certains dossiers, de nombreuses choses ont été réalisées, d'autres sont en cours ou sont enclenchées.

Du côté des choses réalisées:

- Isolation de la cantine scolaire et remplacement de tout son mobilier.
- Achat d'un lave-vaisselle professionnel (page 4 de ce numéro)
- Remplacement du camion (page 3 de ce numéro)
- Mise en place du système d'information PanneauPocket
- Réalisation de la boîte à livres et à dons. (page 6 de ce numéro)
- Régularisation du dossier de transfert de l'assainissement
- Réfection des toits de l'école primaire et du préau (page 5 de ce numéro)
- Mise en place d'astreintes pour le déneigement

Du côté des choses qui seront réalisées (Etudes faites et subventions demandées)

- Réduction de l'éclairage public entre 00h et 6h
- Réfection du toit du lavoir
- Remplacement des abat-sons au clocher
- Mise en place d'un standard téléphonique et passage d'un nouveau marché de téléphonie

Cette liste n'est pas exhaustive.

Aménagement du carrefour des 4 chemins

Un récent accident, sans gravité heureusement, a encore démontré, si besoin en était, de la nécessité d'aménager le carrefour des 4 chemins.

C'est le cabinet DESSENS-FRANCONI qui est en charge du projet.

La configuration du carrefour et les différentes contraintes liées au déneigement, à la giration des poids-lourds font que nous n'avons pas trop de possibilités.

L'aménagement du carrefour en lui-même nous oblige à repenser, en tous cas, anticiper l'aménagement de toute la zone dite de la batteuse et la circulation.

Le stationnement dans de nombreux endroits du village devient un réel problème. S'il n'est pas possible de créer partout des places de parkings nous pouvons autour de cette zone en créer et cela passe par l'aménagement de la voirie et donc la mise en place de sens de circulation.

Boîtes aux lettres

Boîtes aux lettres normalisées.

Dernièrement, certaines personnes se sont plaintes de ne pas avoir reçu le bulletin municipal et en particuliers des résidents secondaires.

C'est effectivement arrivé. Les raisons en sont simples, soit la boîte était saturée de courrier, soit sa dimension ne permet pas de glisser le bulletin entièrement à l'intérieur. Il n'est donc pas laissé car soumis à la pluie il serait illisible.

Nous ne pouvons que vous conseiller de mettre en place une boîte aux lettres normalisée. Vous pouvez, aussi, lors de votre venue à Montauban, récupérer le bulletin municipal en Mairie.

Du côté de la Communauté de communes

Etude « Transport à la demande »

La Communauté des Communes étudie actuellement la possible extension du service de « Transport à la demande » en place dans le secteur de St Béat. Proposé dans l'ancienne communauté de communes de St Béat il y a été maintenu après la fusion des intercommunalités.

Afin d'uniformiser les services rendus à la population, la CCPHG envisage d'étendre cette prestation.



Aussi et afin de coller au mieux à vos attentes merci de bien vouloir répondre au questionnaire qui vous est proposé sur une coupon libre insérée dans ce bulletin.

Déploiement de la fibre

Comme vous le savez la fibre est en cours de déploiement. Prochainement certains d'entre vous vont recevoir un courrier « Recommandé » de la Société PROEF qui est chargée du déploiement de la fibre pour le compte de Fibre 31. Ce courrier sollicitera votre accord pour la pose d'un boîtier sur votre façade. Ne seront concernées que les habitations qui ont déjà un boîtier télécom, sauf exception.

Il sera **TRES IMPORTANT** de répondre à ce courrier et de préférence favorablement. En effet, le déploiement de la fibre optique fonctionne comme un circuit en série ou un nœud, c'est-à-dire que tous les composants appartiennent à la même branche. Si un boîtier de façade ne peut pas être installé, c'est toute la continuité du réseau dans la rue qui en sera impactée et stoppée.

La Mairie fera le relai le cas échéant pour toute information supplémentaire, dans la mesure du possible.

Hommage national à Samuel PATY

C'est le mercredi 21 octobre 2020 qu'un hommage national a été rendu à M. Samuel PATY, professeur d'histoire-géographie au collège du Bois-d'Aulne à Conflans Sainte Honorine (78), lâchement assassiné par un terroriste islamique radical.

Comme partout en France, les drapeaux ont été mis en berne et un dépôt de gerbe suivi d'une minute de recueillement ont été organisés dans la cour de l'école primaire.

Un trentaine de personnes, enfants, parents d'élèves, habitants et élus se sont rassemblées, marquant ainsi leur émotion et leur attachement aux valeurs de la république.



Recensement

RAPPEL: Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. C'est un préalable à la journée de défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement, nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire et d'autres examens ou concours publics.

MODE D'EMPLOI:

Le jeune doit se faire recenser à la mairie du son domicile dans les trois mois qui suivent son 16ème anniversaire.

Les pièces à fournir sont les suivantes:

Pièce d'identité

Livret de famille

Déclaration indiquant ses noms, prénoms, date et lieu de naissance, ceux de ses parents, son adresse, sa situation familiale, scolaire, universitaire et/ou professionnelle.

La Mairie délivre une attestation qui doit être conservée pour pouvoir se présenter aux concours et examens divers.





A noter sur vos agendas

L'incertitude liée à la crise sanitaire nous conduit à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux.

Mairie de

Montauban de Luchon

4 rue Cargue
31110 MONTAUBAN DE LUCHON

Téléphone : 05.61.79.04.39

Messagerie :

mairie.montauban.luchon@wanadoo.fr

Site Internet:

www.mairie-montauban-de-luchon.fr

Le secrétariat est ouvert au public:

Lundi & Jeudi

- 08h00 / 12h00

Mardi

- 14h00 / 17h00

Vendredi

- 14h00 / 18h00

MENTIONS LEGALES:

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
Claude CAU

COMITE DE REDACTION:
Claude CAU, Isabelle AUFRERE,
Lydie BUSCAGLIA

**CONCEPTION, GRAPHISME et
MISE EN PAGE:** Claude CAU
PHOTOS: Claude CAU (sauf
mention contraire)

IMPRESSION:

Imprimerie FABBRO sur papier
cyclus print 115g/m² certifié PEFC
pour la protection durable de
nos forêts. Marque Imprim'Vert 2018



Signalement des anomalies

Nos agents sont présents dans le village mais ils ne peuvent pas tout voir ou remarquer.

Aussi n'hésitez pas à signaler toute chose qui vous semble anormale ou dangereuse.

Cela peut être un trou sur la chaussée, l'éclairage public en panne, des panneaux arrachés, une fuite d'eau etc...

Signalez nous le par mail, téléphone, mot dans la boîte aux lettres de la Mairie ou en passant directement au secrétariat.

Nous ferons le nécessaire, soit pour en informer les services compétents, soit pour intervenir nous même.

Merci d'avance.



Etat civil



NAISSANCE

AZO Raphaël, David né le 20/11/2020 à St Gaudens



DÉCÈS À LA MAISON DE RETRAITE « ERA CASO »

BILELLA Marcel, François, Charles à l'âge de 93 ans

LANSALOT Marcel, Claude, Yves, à l'âge de 89 ans

FORT épouse BLOT, Paulette, Rolande Louise, à l'âge de 80 ans

VALDES veuve REDONNET, Herminia, à l'âge de 100 ans



TRANSCRIPTION DE DECES

LOSTE épouse PLEWA Marguerite à l'âge de 92 ans

Très sincères condoléances aux familles.